



Syndicat des Producteurs de Miel de France. SPMF

Chambre d'Agriculture du Gers

Route de Mirande – BP.70161 - 32003 AUCH CEDEX

Secrétariat : secretariat@spmf.fr

Web : www.apiculture.com/spmf <https://www.spmf.fr>

Président : Joël Schiro – Email : jschiro@miel-de-france.com

APPEL DE COTISATION SPMF 2025

Sympathisants donateurs : 440,00 €

<https://www.spmf.fr/> ou www.apiculture.com/spmf

Les apiculteurs professionnels qui, ne souhaitant pas s'impliquer dans un syndicat, ont néanmoins envie de recevoir les informations, ainsi que les personnes qui par leur statut ne peuvent pas adhérer au SPMF, ont la possibilité de recevoir les informations et donner leur avis.

Ce sont essentiellement les personnes morales exerçant leur activité dans un domaine qui touche de près ou de loin à l'abeille et aux produits de la ruche, et qui souhaitent recevoir toutes les informations diffusées par le SPMF (audits officiels, analyses économiques, enquêtes administratives, etc...).

Par extension, les personnes physiques qui ne remplissent pas les conditions pour être membres adhérents ainsi que les personnes morales exerçant leur activité dans un autre domaine, souhaitant également se tenir au courant des affaires apicoles, et/ou par un acte militant et désintéressé, prêter main forte et encourager le travail du SPMF, peuvent devenir sympathisants donateurs.

Extrait des statuts consultables sur la page Internet du SPMF :

<https://www.spmf.fr/> ou www.apiculture.com/spmf

Ils paient une cotisation majorée égale au double de la cotisation syndicale fixée tous les ans par l'assemblée générale du SPMF, et peuvent également faire des dons.

Les cotisants abonnés, sympathisants donateurs participent aux assemblées générales du syndicat avec voix consultative. Ils reçoivent toutes les informations envoyées aux membres adhérents qu'ils ont toute liberté de rediffuser à leur guise. Ils pourront être invités aux conseils d'administration. N'étant pas membres adhérents ils ne pourront pas voter ni se présenter au conseil d'administration.

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE - IBAN				
	Banque	Guichet	Numéro de compte	Clé
RIB FRANCE	16906	01017	87020100298	83
IBAN ETRANGER	FR76 1690 6010 1787 0201 0029 883			BIC AGRIFRPP869
Domiciliation	Nom et adresse du titulaire			
SEMEAC (01017)	SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE MIEL DE FRANCE CHAMBRE D'AGRICULTURE DU GERS CHEMIN DE LA CAILLAUERE 32003 AUCH CEDEX			
Tél : 0562530908				

Le SPMF n'est pas assujéti à la TVA.

Les cotisants réguliérs reçoivent en même temps que cet appel, une facture.

Les nouveaux cotisants recevront une facture acquittée dès réception de leur règlement.

Fiche d'adhésion à nous retourner. / [Formulaire pdf remplissable \(après téléchargement\)](#)

Vous avez 2 moyens de règlement :

1. Par chèque à l'ordre du SPMF, accompagné de la présente fiche d'adhésion à envoyer à l'adresse postale suivante :

Secrétariat du SPMF – 4 Cami de Pau – 64350 MASPIE – LALONCQUERE – JUILLACQ

2 Par virement bancaire (RIB ci-dessus), et en envoyant impérativement par mail votre fiche d'adhésion à l'adresse du secrétariat secretariat@spmfr

Attention, pour recevoir la facture par retour, il est impératif d'envoyer la fiche d'adhésion au secrétariat.

1 PARTIE À DÉTACHER OU COPIER ET À RENVOYER AVEC VOTRE RÈGLEMENT de 440,00 €, par chèque ou, de préférence par virement, à l'ordre du SPMF.

RAISON SOCIALE :

COORDONNÉES IDENTIQUES A 2024

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

TEL :

PORTABLE :

Adresse(s) Mail de contact(s) indispensable(s) :

(en cas de nouvelle adhésion ou modification)

QUALITE : Sympathisant donateur.

Fait à :

le :

Une facture acquittée sera adressée dès réception

Pour toute question autre que le paiement de la cotisation s'adresser à :

Joël Schiro ;

Mail : jschiro@miel-de-france.com

N'hésitez pas à envoyer par mail tout au long de l'année, vos commentaires et suggestions